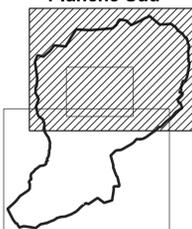


COMMUNE DE BOUC-BEL-AIR

Plan Local d'Urbanisme

MODIFICATION n°2 du PLU Pièce n°4.2.b Planche Sud



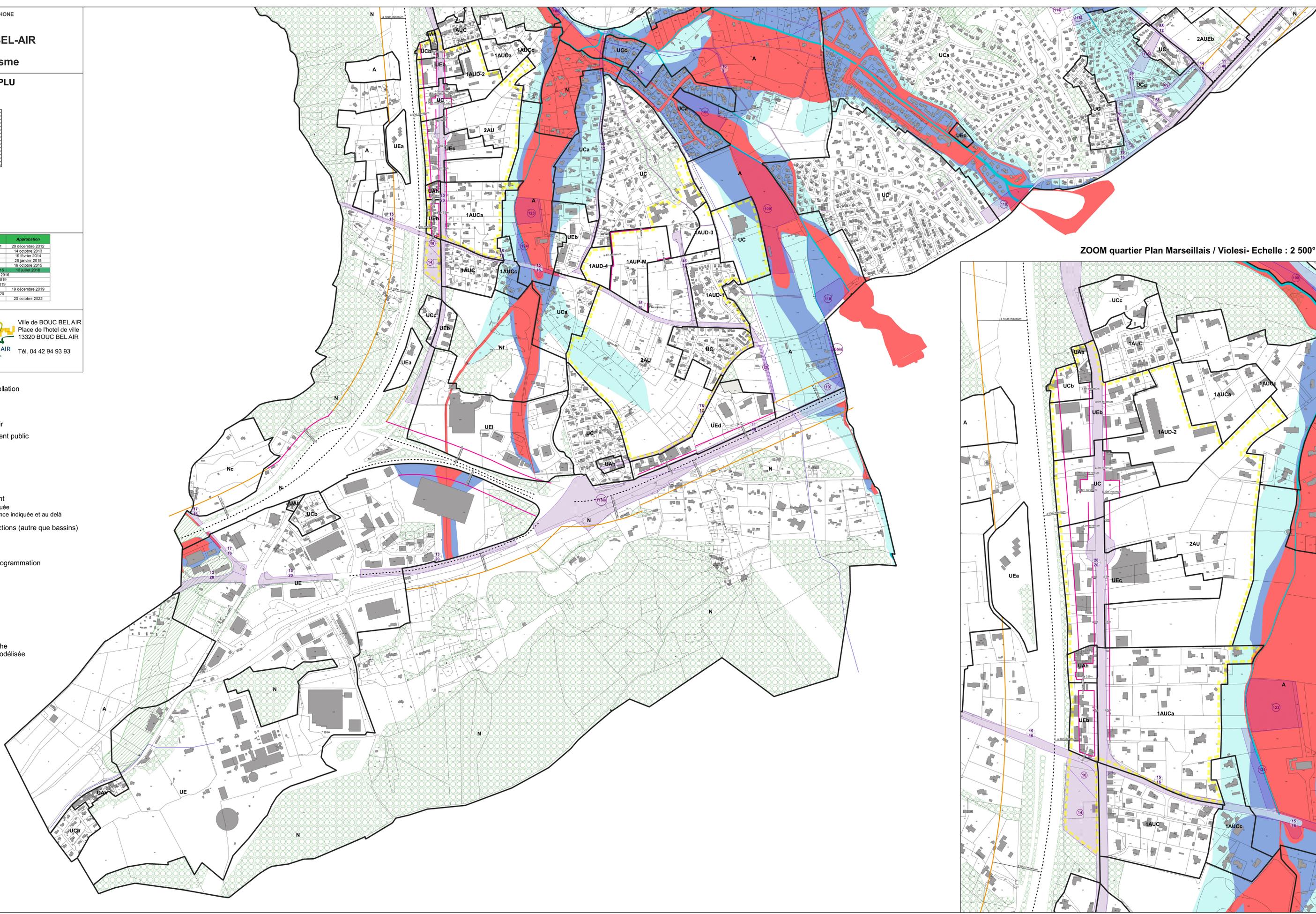
Echelle : 1 / 5 000

	Prescription	Arrêt	Approbation
Plan Local d'Urbanisme	13 octobre 2008	17 octobre 2011	20 décembre 2012
Modification n°1			14 octobre 2013
Révision partielle n°1	14 octobre 2013		19 février 2014
Modification n°2			28 janvier 2015
Modification n°3			19 octobre 2015
Revisions générales	11 juin 2014	21 décembre 2015	13 juillet 2016
Mise à jour n°1		Arrêté du 5 septembre 2016	
Mise à jour n°2		Arrêté du 18 février 2019	
Mise à jour n°3		Arrêté du 22 juillet 2019	
Modification n°1	16 mai 2019		19 décembre 2019
Mise à jour n°4		Arrêté du 26 juin 2020	
Modification n°2	19 décembre 2019		20 octobre 2022

 C. LUYTON
Le Concorde
280 Avenue Maréchal Foch
83000 Toulon
Tél : 04.94.89.06.48
Fax : 04.94.89.97.44
cl@luyton.fr

 Ville de BOUC-BEL-AIR
Place de l'hotel de ville
13320 BOUC-BEL-AIR
Tél. 04 42 94 93 93

- Aa** Limite de zone ou de secteur et appellation
- Espace boisé classé
- Emplacement Réservé pour voie ou passage public à créer ou à élargir
- Emplacement réservé pour équipement public
- Zone non aedificandi
- Axe de la voie
- Marge de recul - Loi Barnier
- Marge de recul - Art. 6-7 du règlement
à "X"m Implantation obligatoire à la distance indiquée
à "X"m minimum Implantation obligatoire à partir de la distance indiquée et au delà
- Polygone d'implantation des constructions (autre que bassins)
- Polygone d'implantation des bassins
- Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Linéaire commercial à préserver
- Risque inondation
 - Cours d'eau
 - Aléa fort
 - Aléa modéré
 - Zone inondable identifiée par approche hydrogéomorphologique mais non modélisée
 - Ruissellement



ZOOM quartier Plan Marseillais / Vioksi- Echelle : 2 500°

